

Forfait Améthyste

C'est un forfait qui permet de se déplacer dans les transports publics de Paris et de la Région Ile-de-France (zones 1 à 5), pour lequel une participation financière est demandée, en fonction de la situation du demandeur.

Prestation du conseil départemental du Val-de-Marne

Le forfait Améthyste, c'est quoi ?

C'est un forfait qui permet de se déplacer dans les transports publics de Paris et de la Région Ile-de-France (zones 1 à 5), pour lequel une participation financière est demandée, en fonction de la situation du demandeur.



Le forfait Améthyste s'adresse aux personnes résidant depuis au moins un an dans le Val-de-Marne, en fonction d'une des situations suivantes :

- > Personnes retraitées de 60 ans et plus, non imposables (impôt net avant corrections inférieur ou égal à 61€) et n'exerçant aucune activité professionnelle.
- > Personnes retraitées de 65 ans et plus, imposables (dont le seuil de recouvrement de l'impôt est supérieur à 61€), n'exerçant aucune activité professionnelle.

Toutes les demandes pour les personnes retraitées de 60 à 64 ans feront l'objet d'une étude particulière.

- > Adultes handicapés de 20 ans et plus, bénéficiaires de l'AAH.
- > Personnes invalides non imposables, percevant une pension d'invalidité mais pas l'ASSEDIC et n'exerçant aucune activité professionnelle.
- > Mères médaillées de 60 ans et plus, non imposables et n'exerçant aucune activité professionnelle.
- > Adultes de 60 ans et plus : ancien combattant, veuve d'ancien combattant, orphelin de guerre ou pupille de nation.



Pour en savoir plus et faire votre demande :

<https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/deplacement/transports/forfait-amethyste> 

0120 709 7474

 **01 49 74 74 74**